

Gestimmob
AGENCE IMMOBILIÈRE



**Visez
juste!**

**Pour toutes
vos affaires
immobilières**

Gérance
PPE
Courtage
Expertise
Rénovation

Gestimmob Sàrl
Av. Villamont 23
1000 Lausanne
T 021 340 68 68
info@gestimmob.ch

gestimmob.ch

L'ISLE
1890-2015
TIR PISTOLET
DU 125ÈME **2015**

Concours de Sociétés

STAND DE L'ISLE

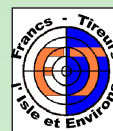
HORAIRE DES TIRS

Mercredi 2 sept 2015 16H.30 - 19H.30

Vendredi 4 sept 2015 16H.30 - 19H.30

Samedi 5 sept 2015 08H.30 - 12H.00

**Tir combiné
à 25M et 50M**



Mailto : info@francs-tireurs.ch - site : www.francs-tireurs.ch

Bienvenue à L'Isle

Chers Amis Tireurs,

Du fait de l'organisation, l'an dernier, du 9e tir cantonal vaudois à la Carabine 50m dans nos installations, nous avons dû interrompre, durant deux ans, l'organisation de notre traditionnel Concours de Sociétés au pistolet..

La Sections Pistolet des Francs-Tireurs de L'Isle & Environs est par conséquent particulièrement heureuse de renouer avec la mise sur pied d'un tir du groupe B sous la forme d'un tir exceptionnel, puisqu'il marquera également le 125e anniversaire de la fondation de notre Club de tir.

Afin de favoriser au maximum l'intérêt des tireurs, ce tir de groupes prendra la forme d'un tir combiné à 25m et 50m, les 4 tireurs composant le groupe devant se partager entre les deux distances. Par ailleurs, les tirs se dérouleront sur trois jours, selon une grille horaire, dont vous trouverez le descriptif ci-devant.

Chaque soir, un repas convivial, placé sous le signe de la détente et de la bonne humeur, donnera l'occasion, à ceux qui le souhaitent, de déguster une succulente fondue au fromage du Jura. Pour ce faire, il vous suffit de nous signaler le nombre de participants au repas, lors de votre inscription.

Au plaisir de vous revoir à L'Isle et avec nos salutations sportives.

Francs-Tireurs L'Isle & Environs

Martin Koneckny Yves Logean
Président central Secrétaire central

**Amis tireurs,
favorisez nos annonceurs
lors de vos prochains achats !**



TIR DE L'ISLE 2015
Section :

Resp.groupe	
NPA Dom	
Téléphone	
No CCP	

Nom du groupe :	No			
	Nom et Prénom	No Licence	Année	Distance
1				25M
2				25M
3				50M
4				50M

Tireurs individuels	No Licence			Inscription pour la fondue : Passage /date: Heure :	Nbre repas :
	Année	Année	Distance		

Feuille d'inscription à retourner jusqu'au 27.08.2015 à Yves LOGEAN, 1035 Bourmens - Tél. 021/731.53.80

Dispositions générales

Armes	Le tireur supporte les dérangements de son arme, à l'exception des défauts de matériels
Munition	Non comprise dans le prix des passes. La munition d'ordonnance pour l'exécution du tir peut être achetée sur place (Fr. -.35 par cartouche).
Participation	Tir ouvert aux membres de la FST en groupe ou individuellement. Le règlement de la FST s'applique au surplus. Le palmarès sera envoyé à chaque société au plus tard 15 jours après la clôture du tir.
Groupe	Le groupe est formé de 4 tireurs d'une même Section. Chaque section peut présenter plusieurs groupes. Les tireurs individuels sont les bienvenus.
Rangeurs	Aucun. L'ordre des tireurs est déterminé par le retrait des feuilles de stand.
Buvette	Possibilité de se restaurer ou de se désaltérer pendant toute la durée des tirs.
Organisation	Francs-Tireurs, L'Isle & Environs Section du Pistolet
Inscriptions	A retourner jusqu'au 27 août 2015 : - Par tél. 021/ 731.53.80 (répondeur) - Par e-mail : info@francs-tireurs.ch - Par courrier à : Yves Logean – Ch. Crochet 11 - 1035 Bournens

Cible Groupe

Distance 50 M

Installations	8 cibles avec rameneurs
Armes	Cat. B : Pistolet à percussion annulaire (PPA) Cat. C : Pistolet d'ordonnance (PO)
Champs des points	Cible P-10, 100 cm
Programme	15 coups, en 3 séries : 5 coups, en 300 sec., dès cdmt "Start" 5 coups, en 150 sec., dès cdmt "Start" 5 coups, en 75 sec., dès cdmt "Start"
	Le marquage intervient à la fin de chaque série

Distance 25M

Installations	deux portiques Polytronic
Armes	Cat. D : Pistolet à percussion annulaire (PPA) Cat. D : Pistolet à percussion centrale (PPC) Cat. E : Pistolet d'ordonnance (PO)
Champs des points	Cible PP-10, 50 cm
Programme	15 coups, en 3 séries : 5 coups, en 300 sec., dès cdmt "Start" 5 coups, en 150 sec., dès cdmt "Start" 5 coups, en 75 sec., dès cdmt "Start"
	Le marquage intervient à la fin de chaque série.
Dispositions particulières	L'utilisation d'une lunette de tir n'est autorisée que pour la passe groupe.

**Contact pendant la durée
de la manifestation**



079 / 567.15.73

Cible Groupe

Tir combiné sur deux distances

Groupe	4 tireurs, pour 4 résultats obligatoires dont <u>deux</u> à exécuter à la distance 25M et <u>deux</u> à exécuter à la distance 50M.												
Classement	A l'addition des 4 résultats du groupe, appui par les meilleurs résultats individuels, 50M et 25M, puis par les coups profonds.												
Finance	Fr. 40.- par groupe inscrit Fr. 20.- par tireur de groupe et individuel Fr. 15.- prix d'encouragement pour J et JJ sans munition, y compris contribution sportive												
Distinctions	<table border="1"><thead><tr><th></th><th>Cat. B et D</th><th>Cat C et E</th></tr></thead><tbody><tr><td>Actifs</td><td>132 points</td><td>128 points</td></tr><tr><td>J / V</td><td>130 points</td><td>126 points</td></tr><tr><td>SV / JJ</td><td>129 points</td><td>125 points</td></tr></tbody></table>		Cat. B et D	Cat C et E	Actifs	132 points	128 points	J / V	130 points	126 points	SV / JJ	129 points	125 points
	Cat. B et D	Cat C et E											
Actifs	132 points	128 points											
J / V	130 points	126 points											
SV / JJ	129 points	125 points											
Cartes-couronne	Fr. 10.- pour un résultat de distinction.												
Prix de groupe	Un couteau Victorinox, d'une valeur de Fr. 14.—, commémoratif des 125 ans des Francs-Tireurs de L'Isle et Environs, pour chaque tireur du groupe inscrit.												

SOCIÉTÉ VAUDOISE DES CARABINIERS

Le chef des tirs libres:

A. J. J. 2-6-15

Plan de tir approuvé par la SVC :

Inscription possible sur notre site internet :
www.francs-tireurs.ch

Cible répartition

Distances de tir	La cible « Répartition » et la cible « Groupe » doivent être tirées à la même distance. L'utilisation d'une lunette de tir n'est pas autorisée pour la passe « Répartition ».																																				
50 M																																					
Armes	Cat. B : Pistolet à percussion annulaire (PPA) Cat. C : Pistolet d'ordonnance (PO)																																				
Champs des points	Cible P10, 100 cm																																				
25 M																																					
Armes	Cat. D : Pistolet à percussion annulaire (PPA) Cat. D : Pistolet à percussion centrale (PPC) Cat. E : Pistolet d'ordonnance (PO)																																				
Champs des points	Cible PP-10, 50 cm																																				
Programme	5 coups, en 60 sec., dès cmdt "Start"																																				
Finance	Fr. 10.— par tireur sans munition, y compris contribution sportive																																				
Répartition immédiate	<table><thead><tr><th colspan="2"><u>Catégorie B + D</u></th><th colspan="2"><u>Catégorie C + E</u></th></tr></thead><tbody><tr><td>50 pts</td><td>Fr. 40.-</td><td>50 pts</td><td>Fr. 45.-</td></tr><tr><td>49 pts</td><td>Fr. 35.-</td><td>49 pts</td><td>Fr. 40.-</td></tr><tr><td>48 pts</td><td>Fr. 30.-</td><td>48 pts</td><td>Fr. 35.-</td></tr><tr><td>47 pts</td><td>Fr. 25.-</td><td>47 pts</td><td>Fr. 30.-</td></tr><tr><td>46 pts</td><td>Fr. 20.-</td><td>46 pts</td><td>Fr. 25.-</td></tr><tr><td>45 pts</td><td>Fr. 10.-</td><td>45 pts</td><td>Fr. 20.-</td></tr><tr><td>44 pts</td><td>Fr. 10.- (SV - V - J)</td><td>44 pts</td><td>Fr. 15.-</td></tr><tr><td></td><td></td><td>43 pts</td><td>Fr. 10.- (V - J)</td></tr></tbody></table>	<u>Catégorie B + D</u>		<u>Catégorie C + E</u>		50 pts	Fr. 40.-	50 pts	Fr. 45.-	49 pts	Fr. 35.-	49 pts	Fr. 40.-	48 pts	Fr. 30.-	48 pts	Fr. 35.-	47 pts	Fr. 25.-	47 pts	Fr. 30.-	46 pts	Fr. 20.-	46 pts	Fr. 25.-	45 pts	Fr. 10.-	45 pts	Fr. 20.-	44 pts	Fr. 10.- (SV - V - J)	44 pts	Fr. 15.-			43 pts	Fr. 10.- (V - J)
<u>Catégorie B + D</u>		<u>Catégorie C + E</u>																																			
50 pts	Fr. 40.-	50 pts	Fr. 45.-																																		
49 pts	Fr. 35.-	49 pts	Fr. 40.-																																		
48 pts	Fr. 30.-	48 pts	Fr. 35.-																																		
47 pts	Fr. 25.-	47 pts	Fr. 30.-																																		
46 pts	Fr. 20.-	46 pts	Fr. 25.-																																		
45 pts	Fr. 10.-	45 pts	Fr. 20.-																																		
44 pts	Fr. 10.- (SV - V - J)	44 pts	Fr. 15.-																																		
		43 pts	Fr. 10.- (V - J)																																		
Remboursement	Le paiement de la cible à répartition ne pourra en aucun cas intervenir après la clôture des tirs. Si le remboursement n'atteint pas le 65% du produit des passes, la différence sera utilisée pour améliorer les prix du concours de groupes.																																				